



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2009 le 28 mai 2009 à 17h00, Centre de Congrès La Longeraie, MORGES

Solidarité - communication - transparence

Le billet des coprésidentes de l'AMOV

Nous nous adressons à vous au terme d'une année riche en événements: votation du 1er juin 2008 – pétition signée par plus de 40'000 personnes pour sauver le laboratoire du praticien – grève et manifestation du 24 mars 2009 – manifestation le 1er avril 2009 avec nos collègues bernois.

Il y a une année, nous avons souhaité prendre à deux la présidence de l'AMOV, une proposition d'un fonctionnement nouveau qui fut accueillie avec un certain scepticisme. Bien nous en a pris ! Face aux turbulences traversées par la médecine de famille de ce pays, nous étions fort contentes de pouvoir réfléchir, prendre des décisions à deux et nous partager les tâches! Et vous, ainsi que nos partenaires avez très bien su à qui vous adresser, à Marie-Henriette en charge des dossiers cantonaux, à Hedi en charge des relations au niveau romand et suisse.

Tout au long de l'année, nous avons tenté de resserrer les liens et de communiquer dans la plus grande transparence :

- Avec vous à travers l'envoi régulier de courriels pour vous tenir au courant des activités du comité de l'AMOV.

- Avec la SVM avec laquelle nous collaborons de façon intense, notamment concernant la grève des médecins et les manifestations autour du 24 mars 2009, ainsi que dans le dossier de la garde médicale.

- Avec les Associations romandes des médecins de famille en organisant une rencontre suivie d'échanges fréquents pour élaborer ensemble des positions politiques.

- Avec la SSMG pour coordonner les actions du labo et la manifestation de

la journée des médecins de famille le 1er avril 2009.

Il reste du pain sur la planche!

Dans les prochains mois, il s'agira d'organiser avec nos partenaires la suite des actions pour sauver le laboratoire du praticien en tant qu'outil de travail indispensable du médecin de famille afin de pouvoir continuer d'assurer des soins de qualité à nos patients.

Lors du congrès de la WONCA en septembre 2009, la nouvelle Association des médecins de famille suisse mfCH regroupant les activités de politique professionnelle de la SSMG, de la SSMI et de la SSP devrait voir le jour. Depuis le début, l'AMOV soutient ces démarches afin de renforcer le poids politique de la médecine de famille dans ce pays avec tous les généralistes, internistes et pédiatres parlant d'une seule voix.

La pénurie des médecins de famille, déjà présente dans certaines régions du Canton de Vaud, est étroitement liée au nombre insuffisant de jeunes médecins formés pour la médecine générale, à la manière différente d'envisager la profession de la jeune génération, et aux conditions de travail, essentiellement la lourdeur de la garde médicale, rebutant nos jeunes collègues à s'installer en périphérie.

Depuis plusieurs mois l'AMOV et deux jeunes médecins installés travaillent avec le bureau de la garde de la SVM pour adapter la garde à ces nouvelles conditions. Parallèlement, plusieurs projets sont en phase d'élaboration voire de mise en œuvre: la Maison de la garde du Chablais, projet initié par les Services de Santé Publiques VD et VS en collaboration avec les sociétés médicales cantona-

les et les médecins du Chablais suite à l'appel à l'aide des médecins de la région. Le projet ForOM NV offre un cursus de formation pour futurs généralistes dans les institutions et les cabinets médicaux du Nord Vaudois. Le Cursus Romand de la Médecine Générale, coordonné dans notre Canton par les Drs B.Giorgis et S.Martin, soutient activement depuis plusieurs années la formation des médecins de famille, afin de favoriser les vocations et d'assurer la relève. Et finalement, on nous annonce la création d'une Permanence au Flon à Lausanne, portée par le CHUV et la PMU avec le but de désengorger le Service des Urgences du CHUV et de former les médecins assistants à la prise en charge de l'urgence sous supervision de médecins installés. Ce projet devrait aussi permettre d'ancrer l'IUMG en ville.

Ces projets montrent le besoin de repenser de manière globale la formation et l'organisation du travail du médecin de famille vaudois. A notre avis, la pénurie des médecins de famille, la formation de la relève et les problèmes de la garde médicale sont étroitement liées. Il est urgent d'élaborer un cadre cantonal et de proposer des solutions sur la base d'un partenariat SSP – IUMG – SVM/AMOV. Le comité va s'engager dans cette voie avec tous les partenaires concernés.

La suite? Nous nous réjouissons de vous la transmettre au printemps prochain et tout au long de l'année au fil des événements par l'AMOV-express !

Avec nos cordiales salutations
Marie-Henriette Fonjallaz et
Hedi Decrey Wick

Sommaire :

- Billet des coprésidentes
- Procès verbal 2008
- Rapport des coprésidentes
- Ordre du jour AG 09
- Comptes 2008
- Rapport des vérificateurs des comptes
- JAQ 2008
- AMOV et formation post-graduée, quoi de neuf en 2008 ?

Dans ce numéro :

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE	9
CERCLES DE QUALITÉ MÉDECINS - PHARMACIENS	9
TARMED 1.06.00 ET 2010	10
JOURNÉE DES OMNIPRATICIENS ROMANDS	10

AMOV INFO

Procès Verbal de l'Assemblée Générale de l'AMOV du 29 mai 2008

Président Dr Bernard Giorgis.

Sont présents

Dr Luc Avigdor, Dresse Yvette Barbier, Dr J. Kamanda Biayi, Dr Jacques Bidiville, Dr Marc Bonard, Dr Nicolas Brustlein, Dr Luc Burdet, Dr Claude Cachin, Dr Christophe Chapuis, Dr Bernard Chevalley, Dr Claude Criblez, Dr Christian Cuendet, Dr Stéphane David, Dresse Heidi Decrey-Wyss, Dr Kim de Heller, Dr Pierre de Vevey, Dr Damien Decrey, Dr Jean-Christian Dolivo, Dr Christian Favre-Bulle, Dr Frédéric Fellrath, Dr Eros Fiorini, Dresse Marie-Henriette Fonjallaz, Dr Patrick Forel, Dr Stanley Hesse, Dr Thierry Horn, Dr Jean-Frédéric Leuenberger, Dr Gilles Lorenz, Dresse Claire Jaussi, Dr Michael Klay, Dr Charles Racine, Dr Michel Ravesoud, Dr Claude Rittmeyer, Dr Thierry Ruedin, Dr Pierre-Alain Nicod, Dr Pedro Noetzi, Dr Jean-Pierre Pavillon, Dresse Sara Tadei, Dr Yves-Marie Wasem, prof. Dr Peter Vollenweider, Dresse Sabine Wyss

Sont excusés

Dr Jean-Claude Aebischer, Dr Luc Anex, Dresse Corinne Bonard, Dr Hugues Burkhalter, prof. Dr Jacques Cornu, Dresse Maryse de Vevey, Dr Charles Dvorak, Dresse Eliane Jenni, Dresse Elisabeth Genoud, Dr Willy Gilgen, Dr Christian Michel, Dr Jean-Philippe Mobbs, Dresse Andréa Mueller, Dr Pierre-Olivier Mueller, Dr Marc Polikovski, Dr Oliver Pyroth, Dr Stéphane Warpelin

Allocution de bienvenue - Nomination des scrutateurs - Adoption de l'ordre du jour

Le Dr Bernard Giorgis salue et ouvre l'Assemblée Générale de l'AMOV 2008 à 16h13, il excuse les membres retenus à la Chambre médicale de la FMH ou à la Journée suisse d'enseignement de médecine générale.

Le Dr Luc Avigdor remercie M. Charles Albig de la Société Sanofi-Aventis pour son fidèle soutien de sponsoring à l'AMOV.

Sur proposition du Président, le Dr Marc Bonard est désigné scrutateur.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est approuvé, avec la proposition du président qui rajoute un point 7 d'information du comité sous la forme d'une information en retour de la SSMG et SSMI.

Sous divers, le Dr Yves-Marie Wasem demande le soutien de l'association pour un colloque de formation continue commun avec les pédiatres au sujet du trouble de déficit d'attention.

Approbation du PV de l'AG du 10 mai 2007

Rédigé par le Dr Oliver Pyroth avant son départ du comité fin octobre 2006 et édité in extenso dans la dernière parution de l'AMOV-Info 05/2007, le PV de l'AG 2007 est adopté sans modification avec remerciements à son auteur.

Rapport du Président et des commissions

Aucune information, remarque ou explica-

tion complémentaire n'est demandée au sujet du rapport du président et celui des différentes commissions parut dans le dernier AMOV-Info

Comptes 2007 – Budget 2008 – Cotisation 2008

La Dresse Marie-Henriette Fonjallaz présente les comptes 2007, le budget et la proposition de cotisation 2008. Le 31 décembre 2007 au bilan la fortune de l'AMOV est de 85000.- CHF avec une provision de 3000.- CHF et une réserve d'environ 30000.- CHF au Compte Ulysse pour les missions ou activités spéciales à disposition du comité. Après la publication officielle des comptes dans le dernier AMOV-Info, le budget 2008 a été modifié en raison de la proposition d'abaissement de la cotisation 2008 à 180.- CHF: correspondant soit à 80000.- CHF pour le budget annuel, des dédommagements du comité de 55000.- CHF et une augmentation du poste de secrétariat passant de 3000.- CHF à 5000.-CHF pour une perte au bilan budgétisée de 2000.- CHF. La fortune de l'association justifie un budget négatif.

Après lecture du rapport des vérificateurs des comptes, les comptes sont adoptés à l'unanimité de l'assemblée.

L'assemblée adopte la proposition d'une cotisation abaissée à 180.- CHF pour 2008.

Élections statutaires

Modification des statuts:

Art.25: Suppression « Un des membres du comité est un interniste hospitalier »

Est acceptée à l'unanimité des membres moins une abstention.

Les Dr Luc Burdet de Payerne pour la FHV, Prof Peter Vollenweider pour le DMI et le Dr Claude Cachin pour le CTR seront les référents et les experts de l'AMOV dans leurs domaines.

Art. 27: Création de la fonction de coprésidence de l'AMOV

La création de la fonction de coprésidence de l'AMOV est acceptée par 32 oui, 1 non et 6 abstentions.

Art.27: Suppression « L'un est un généraliste, l'autre un interniste »

La suppression de mention de la nature duale des président(e) et vice-président(e), ou des coprésident(e)s est acceptée par 36 oui, moins 3 abstentions.

Une partie de l'assemblée n'est pas très favorable à l'idée de coprésidence en raison du risque d'une moins bonne représentation médiatique et de la nécessaire identification de l'association vis-à-vis de nos différents interlocuteurs. Certains prônent l'idée de la désignation d'un porte-parole ou d'une espèce de primauté en contradiction avec le principe même de coprésidence. D'autres relèvent le signal fort de l'évolution de notre profession par la présence nouvelle de deux femmes à la tête de notre association et de l'importance du travail en réseau ainsi démontré. Les coprésidentes conviennent de l'importance de la claire définition des rôles et désignent Hedi Decrey Wick en lien avec les organisations faitières fédérales et Marie Henriette Fonjallaz aux relations cantonales.



PV AG 2008 suite et fin

Le Dr Claude Criblez est réélu au comité par acclamation pour quatre ans.

Le Dr Michael Klay, interniste généraliste à Oron la Ville, est élu par acclamation pour quatre ans.

La Dresse Hedi Decrey Wick et la Dresse Marie-Henriette Fonjallaz sont élues simultanément coprésidentes à l'unanimité de l'assemblée, sans opposition, ni abstention.

Vérificateurs des comptes

La structure de notre association au code des obligations nous permet de reconduire une société fiduciaire au poste de vérificateur des comptes, sans qu'il soit nécessaire de nommer des membres supplémentaires pour cette fonction statutaire. L'assemblée réélit à l'unanimité, moins une abstention, l'ACF Audit Conseil Fiduciaire et Fiscal SA, Patrice Willomet, à Morges comme réviseur externe et vérificateur statutaire des comptes de l'AMOV.

Information du comité

Campagne de votation pour le 1^{er} juin

La campagne a été éducative pour l'ensemble du corps médical, il est démontré qu'il a beaucoup de travail à faire pour convaincre les membres à oser dire et faire ce qui est éthique sur le plan politique pour défendre la médecine libérale. À cette occasion l'AMOV s'est approché de la FRC pour renforcer le lien entre le corps médical et les associations de consommateurs/patients et l'AMOV a ainsi payé et distribué leur journal dans les cabinets médicaux.

Réseau de soins

Les réseaux de santé font maintenant partie intégrante de la SVM par la constitution d'un nouveau groupement d'activité spécifique, le groupement de gestions des soins, qui sera représenté à l'AD par un représentant. Ce groupement est pleinement soutenu par l'AMOV comme plateforme d'échange et de réflexion au sujet des réseaux présents et futurs. Le Dr Michael Klay sera le représentant de l'AMOV au sein du comité de ce nouveau groupement, comité qui comporte également quatre mem-

bres de l'AMOV.

Assistanat au cabinet médical

Le Dr Frédéric Fellrath présente l'avancement du projet d'assistanat au cabinet médical arrivé au terme de la phase pilote fin 2007. Le projet répond à un besoin. La Santé Publique cofinance 6 EPT, soit 6 mois à 100% ou 12 mois à 50%. La demande a été faite d'allouer par l'état une part salariale passant de 60 à 80% pour compléter le manque à gagner de 20% des assistants.

TARMED

La dresse Sarah Taddei qui fait partie du nouveau groupement tarifaire de la SSMG (Groupe Travail Tarif) donne quelques explications sur le processus de l'évolution et de la modification tarifaire du TARMED. Elle relève en particulier la valorisation prochaine de la visite à domicile de 40 PM et la proposition d'augmentation du forfait d'urgence B et C.

Le Conseil Fédéral a demandé une simplification de la structure tarifaire par la constitution d'un nouveau Tarif TARMED 2010 avec une refonte totale, composé de deux types de prestation, soit de base et spécialisée. Ce nouveau tarif présente l'avantage d'une facturation propre au généraliste est donc plus facile à négocier. Il favorisera l'unité des MPR parce qu'ils auront tous la même facturation. En représentant 45% des médecins suisses en comprenant les généralistes, les internistes et les pédiatres, ce tarif permettra l'augmentation d'un pouvoir politique et économique sur le plan suisse et permettra encore l'alignement des prestations intellectuelles entre médecins. Elle rapporte aussi que l'OFSP s'engage pour le maintien du laboratoire au cabinet et prévoit de diminuer la marge sur la distribution des médicaments au cabinet médical.

Retour des associations faitières SSMG et SSMI

La SSMG projette la création d'une association de médecine de famille, nouvelle association qui a été acceptée aussi bien par la SSMI que par la société suisse de pédiatrie. Elle sera

lancée officiellement à la Wonca 2009 en septembre 2009.

La volonté européenne de mise en conformité des formations professionnelles en correspondance aux accords bilatéraux fait craindre plusieurs menaces et scénarios possibles: Un alignement à la formation à 3 ans calqué sur l'euro-doc ou la transformation des généralistes suisses en internistes en posant la problématique d'une spécialisation. La formation post-graduée en 5 ans reste privilégiée tant par les associations professionnelles, que les politiques ou les assureurs.

La suppression de la liberté de contracter reste une menace de division inacceptable pour la cohésion de la profession.

Hedi Decrey Wick annonce à la SSMI le changement de statuts avec la nomination à sa tête d'un triumvirat et l'engagement d'une secrétaire générale ainsi que l'augmentation des cotisations annuelles passant d'abord de 200.- CHF à 350.- CHF puis à 500.- CHF. Elle souligne encore le problème d'accréditation de la formation continue de la SSMI qui doit être mise en conformité avec le nouveau règlement de la FMH.

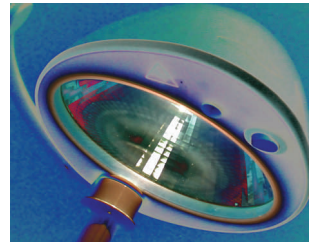
Divers

Il est répondu au Dr Wasem que le sujet du suivi à l'âge adulte des enfants THADA constitue le sujet type d'un jeudi de la vaudoise et qu'il peut compter sur l'aide du comité comme relais auprès de ses membres.

Le Dr Pierre de Vevey annonce la prochaine journée des omnipraticiens (JOR) pour le 4 juin 2009 sur le thème «Le Médecin et la Colère».

À 17heures 47, le président clôture l'assemblée statutaire et invite le Dr Éric Masserey médecin cantonal adjoint à nous présenter son exposé, suivi d'un débat, sur les sujets de la vaccination de la rougeole, des changements au niveau de la délivrance de la méthadone, la vaccination HPV et de l'évolution de la médecine scolaire.

Claude Criblez



Rapport des coprésidentes

« UN MOMENT FORT FUT LA RENCONTRE L'AUTOMNE DERNIER AVEC LES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS ROMANDES DE MÉDECINS DE FAMILLE ».

Dès juin 2008, le nouveau comité, renforcé par le Dr Michaël Klay, a repris son travail avec enthousiasme et s'est attaqué à la répartition des tâches et à l'élaboration de l'organigramme de l'AMOV, afin de savoir qui fait quoi dans notre association. Nous avons répertorié tous les membres de l'AMOV qui s'engagent dans des commissions diverses au nom de l'AMOV. Ils sont nombreux. Nous vous invitons à les découvrir sur notre site www.amov.ch/l/association/comite/organigramme. Le comité a également choisi les dossiers prioritaires pour 2008-2009: le managed care et la garde médicale.

Suite au départ de madame Florence Rachez, le secrétariat a été confié à madame Joëlle Planchamp qui a pris en main le travail administratif d'une manière efficace et compétente.

D'emblée, le comité a réfléchi à une nouvelle stratégie pour recruter des candidats pour le comité. Avec les bons vœux pour 2009, nous avons adressé une lettre à une trentaine de consœurs et confrères, jeunes et âgés, pratiquant en ville et à la campagne, pour les solliciter à s'engager à l'AMOV. Notre démarche a été couronnée de succès: Plusieurs collègues ont décidé de se porter candidats ce printemps! Les nouveaux remplaceront le Dr Luc Avigdor, au comité depuis 10 ans, et la Dresse Sara Taddei qui gardera le mandat

de représenter la Suisse romande dans le groupe de travail Tarifs de la SSMG. Un immense merci à Luc pour son engagement sans faille et ses contributions pleines de sagesse et de finesse - on perd un poète ! - et à Sara pour avoir su apporter un vent de jeunesse et de rébellion dans nos séances !

Un moment fort fut la rencontre l'automne dernier avec les présidents et vice-présidents des Associations romandes de médecins de famille. Les collègues de Genève, de Neuchâtel et de Fribourg ont répondu favorablement à notre invitation. Autour de la table, chaque association a présenté son organisation, ses joies et ses soucis. La relève, la formation et la garde sont des thèmes phares partout. Les Neuchâtelois nous ont montré des pistes sur la manière d'intégrer les nouveaux membres, de soigner la convivialité et d'améliorer la relation avec les spécialistes. Cette rencontre nous a permis de tisser des liens d'amitié et d'établir un réseau de communication très efficace, fort utile pour prendre des positions communes par les temps qui courent ! Désormais, cette rencontre aura lieu chaque année dans un canton différent.

Parmi les activités ponctuelles menées par le comité, il faut mentionner l'atelier « Managed Care – contrainte ou liberté ? » animé à l'occasion de la

Journée de la Gruyère et la Soirée AMOV-DMI du mois de novembre, désormais un classique, destinée à l'échange entre médecins en formation et praticiens installés. Mentionnons également la participation active de plusieurs membres de l'AMOV aux colloques de formation continue des maladies infectieuses du CHUV. Cette année fut riche en actions politiques : dès l'annonce du nouveau tarif des analyses mettant en danger le laboratoire du cabinet, le comité a collaboré activement avec la SVM, a mobilisé ses membres, tout en assurant la communication avec les associations médicales romandes et les organismes faïtiers au niveau national. En peu de temps, le cabinet médical est devenu un lieu d'action politique : avant Noël, nous avons invité nos patients à adresser une lettre au Conseiller fédéral Pascal Couchepin et, en mars, rebelote, nous avons récoltés plus de 40'000 signatures pour la pétition de la SVM « Sauvons la Médecine » remise au président du Grand Conseil Vaudois le 24 mars 2009. Dans quelques semaines, il s'agira de faire signer une initiative populaire concernant la médecine de famille, actuellement en préparation à la SSMG.

Dresse Hedi Decrey Wick
Dresse Marie-Henriette Fonjallaz



15th Wonca Europe Conference
32nd SSMG/SGAM Congress
16–19 September 2009
Basel, Switzerland



Wonca Europe et la Société Suisse de Médecine Générale SSMG ont le plaisir de vous inviter à participer au 15^e congrès Wonca Europe 2009 à Bâle qui se tiendra en même temps que le 32^e congrès de la SSMG.

La SSMG est à la fois heureuse et honorée de pouvoir organiser cet important congrès européen pour la première fois en Suisse.

Le congrès aura pour thème «The Fascination of Complexity – Dealing with Individuals in a Field of Uncertainty» et promet d'être passionnant! La compréhension de la complexité et la gestion de l'incertitude sont en effet des compétences clés dans la pratique quotidienne des médecins de famille.

Assemblée générale 2009

Ordre du Jour

28 mai 2009

Centre de Congrès, La Longeraie, Morges

17h00

- 1) Bienvenue, nomination des scrutateurs, adoption de l'ordre du jour
- 2) Approbation du Procès Verbal de l'AG du 29.05.2008
- 3) Rapports des coprésidentes et des commissions
- 4) Comptes 2008, Budget 2009, cotisations 2009
- 5) Elections statutaires:
 - a) Réélection au comité: candidat Dr Frédéric Fellrath
 - b) Nouveaux membres du comité: candidats
 - Dresse Angela Cottier Hofstetter
 - Dresse Marie-José Ruiz Lachat
 - Dr Jean Perdrix
- 6) Information du comité
 - a) Bürgenstock
 - b) mfCH (Médecins de famille Suisse)
 - c) Initiatives fédérales
 - d) Suites du laboratoire
 - e) Garde médicale
- 7) Un mot aux membres sortants du comité
- 8) Divers

18h15

M. le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard

« Avenir des soins ambulatoires dans le Canton de Vaud »

Candidats au comité de l'AMOV

Dresse Angela Cottier Hofstetter, médecin généraliste FMH, installée à Cully.

Dresse Marie-José Ruiz Lachat, médecin interniste FMH, installée à Belmont.

Dr Jean Perdrix, médecin interniste FMH, installé à Mézières.

AMOV INFO

Comptes annuels AMOV 2008

Association des Médecins Omnipraticien vaudois (AMOV)

COMPTES ANNUELS AMOV 2008

ACTIF	CHF	PASSIF	CHF
La Poste	85'863.85	Créanciers, frais à payer	58'032.35
Banque Cantonale Vaudoise (Ulysse)	28'997.65	Fonds de réserve Ulysse	28'997.65
Débiteurs (cotisations à encaisser)	31'560.00	Capital	59'490.20
Impôt anticipé récupérable	98.70		
	<u>146'520.20</u>		<u>146'520.20</u>

« MALGRÉ LE
BUDGET
DÉFICITAIRE PRÉVU
PAR LA BAISSÉ DE
LA COTISATION
VOTÉE EN 2007, LE
BILAN POSITIF
TÉMOIGNE DE LA
BONNE SANTÉ
FINANCIÈRE DE
L'ASSOCIATION »



	EFFECTIF 2008	BUDGET 2008	BUDGET 2009
PRODUITS	CHF	CHF	CHF
Cotisations	81'840.00	80'000.00	80'000.00
Prestations projet assistanat (PMU)	0.00	0.00	21'000.00
Prestations diverses	930.00	0.00	0.00
Intérêts actifs	281.95	150.00	250.00
	<u>83'051.95</u>	<u>80'150.00</u>	<u>101'250.00</u>
CHARGES	CHF	CHF	CHF
Dédommagement comité	53'500.00	55'000.00	60'000.00
Dédommagement non comité	800.00	2'000.00	2'000.00
Salaire secrétaire	2'397.50	5'000.00	5'000.00
Charges sociales	196.00	300.00	300.00
Frais divers	4'664.30	4'000.00	5'000.00
Frais du journal	1'299.85	3'000.00	3'000.00
Frais site internet	1'078.65	1'500.00	1'500.00
Activité politique	12'667.20	5'000.00	5'000.00
Attribution fonds "Ulysse"	0.00	0.00	21'000.00
Dons	0.00	2'500.00	2'500.00
Frais comptes postal et bancaire	164.25	200.00	200.00
Matériel de bureau, timbres	1'930.95	2'750.00	2'750.00
Honoraires fiduciaire	975.35	900.00	1'000.00
	<u>79'674.05</u>	<u>82'150.00</u>	<u>109'250.00</u>
BENEFICE NET (- = PERTE NETTE)	<u>3'377.90</u>	<u>-2'000.00</u>	<u>-8'000.00</u>

FONDS ULYSSE	CHF
Solde initial	28'860.75
Attribution selon décision assemblée	0.00
Intérêt net compte bancaire	136.90
<u>Solde final</u>	<u>28'997.65</u>

Rapport du vérificateur des comptes

ASSOCIATION DES MEDECINS OMNIPRATICIENS VAUDOIS (AMOV)

Rapport de vérification des comptes (contrôle restreint)

En notre qualité de vérificateurs, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de pertes et profits) de votre Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à votre comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Morges, le 20 avril 2009
ACF Audit Conseil Fiduciaire et Fiscal S.A.
Patrice Willommet
Expert fiduciaire diplômé

« LORS DE NOTRE
CONTRÔLE, NOUS
N'AVONS PAS
RENCONTRÉ
D'ÉLÉMENT NOUS
PERMETTANT DE
CONCLURE QUE LES
COMPTES ANNUELS
AINSI QUE LA
PROPOSITION
CONCERNANT
L'EMPLOI DU
RÉSULTAT NE SONT
PAS CONFORMES À
LA LOI ET AUX
STATUTS. »

Formation continue des généralistes: JAQ 2008

Les résultats de l'enquête 2008 se présentent comme suit :

Nombre de JAQ reçus (jusqu'au 31.03.2008) : 124 participations, 51% (en 2006 : 52%)
moyenne sans lecture (colloques, cours ex-cathedra, politique professionnel, congrès, groupe de praticiens) : 85 heures (en 2006 : 75 heures) - écart-type : 33 (en 2006 : 21) - max : 202 - min : 35 - mode : 51 - médian : 77
L'analyse démontre qu'en ce qui concerne les confrères qui ont participé au JAQ 2008, le nombre d'heures de formation demeure souvent nettement au-dessus du nombre requis à deux exception près.

Qualité et satisfaction (échantillon de médecins : n = 40)

- "Le cours ne correspond pas à mes attentes" : 4% (2% en 2006)
- "Le cours me confirme dans la pratique" : 27% (28% en 2006)
- "J'ai acquis de nouvelles connaissances" : 49% (46% en 2006)
- "Je modifie ma pratique selon les nouvelles connaissances" : 28% (24% en 2006)

Une majorité de médecins dans cet échantillon semble satisfaite des offres en matière de formation continue. Cette appréciation semble plus claire lorsque la formation est assortie du label de qualité de la SSMG.

En comparant les résultats de l'évaluation en 2006 et 2008, on peut constater une similitude en ce qui concerne les heures de formation, regardant le taux de participation et de satisfaction.

Cela pourrait pourtant être utile de réévaluer ces paramètres une fois que tous les rapports nous seront parvenus.

« UNE MAJORITÉ DE
MÉDECINS DANS CET
ÉCHANTILLON
SEMBLE SATISFAITE
DES OFFRES EN
MATIÈRE DE
FORMATION
CONTINUE. CETTE
APPRÉCIATION
SEMBLE PLUS CLAIRE
LORSQUE LA
FORMATION EST
ASSORTIE DU LABEL
DE QUALITÉ DE LA
SSMG... »

Dominique Durrer-Blaettler

AMOV et formation post-graduée, quoi de neuf en 2008 ?

La promotion de la formation des futurs médecins de famille reste un dossier crucial pour l'AMOV, dans la perspective de voir éclore une relève apte à assumer les besoins de médecine de proximité du futur. L'AMOV continue de soutenir activement les projets visant à développer une formation attractive, centrée sur la pratique, notamment :

« ...CES PROJETS...
SONT EN FAIT ANIMÉS
PAR LES MÊMES
ACTEURS, QUE SONT
L'IUMG (AVEC L'UMG DE
GENÈVE), LA PMU, LE
CRMG ET SOUTENUS
PAR L'AMOV ET LES
ASSOCIATIONS
ROMANDES
D'OMNIPRATICIENS.
ILS BÉNÉFICIENT PAR
AILLEURS D'UN FORT
SOUTIEN POLITIQUE ET
FINANCIER DE LA PART
DES AUTORITÉS
SANITAIRES
ROMANDES»

- L'assistantat au cabinet :

A l'issue de la phase pilote (2005-2007), qui a recueilli une satisfaction unanime ce projet a été pérennisé, en permettant le financement annuel de 12 postes d'assistants (6 mois à plein-temps ou 12 mois à mi-temps). L'harmonisation des conditions contractuelles et salariales de l'assistant au cabinet est acquise dès avril 2009. L'Etat contribue à hauteur de 80 % du salaire, le 20 % restant à charge du maître de stage. La gestion administrative du système par la PMU est très appréciée. En 2008, l'AMOV a transmis la présidence du comité de pilotage à l'IUMG, ainsi que la coordination du projet au Dr Jean-Pierre Keller, dès janvier 2009.

- Le cursus romand de médecine générale (CRMG):

Inspiré de l'expérience lausannoise du cursus local animé depuis 1998 par le Dr Etienne Frechelin et sous l'impulsion

d'un groupe d'enseignants passionnés des UMG de Genève et Lausanne, un comité s'est formé, avec des représentants des associations cantonales de médecins généralistes, dont l'AMOV, puis dès 2008, des représentants des directions de santé publiques romands ainsi que des médecins-assistants. Les objectifs de ce projet sont d'augmenter l'attrait de la formation en médecine générale/interne de premier recours, d'améliorer la qualité pédagogique des places de formation, de favoriser sa décentralisation à l'échelle romande, afin d'augmenter le nombre de futurs médecins de famille tout en stimulant les installations en périphérie. Actuellement, 22 assistants y sont engagés, et une dizaine d'autres en discussion. Dès le début 2009, les Drs Bernard Giorgis et Sébastien Martin, associés au Dr Bruce Brinkley de Genève sont les médecins coordinateurs du projet, et prennent appui et domicile dans les IUMG à Genève et Lausanne.

- Le projet de formation des omnipraticiens du nord vaudois (ForOm NV)

Il s'agit d'un cursus de formation pour les futurs omnipraticiens initié en 2007, sous l'impulsion des eHnv, en collaboration avec la PMU, l'IUMG et le CRMG. Il s'agit d'un modèle qui reprend les objectifs du CRMG, en ga-

rantissant notamment une reconnaissance des besoins spécifiques en formation des généralistes dans leur cursus hospitalier. Dans un tournus de 3 ans, un passage dans un cabinet formant des assistants dans la région est prévu. Dans ce cadre, 2 EPT/an d'assistantat au cabinet sont financés spécifiquement par les eHnv. Un enjeu important est de favoriser l'ancrage professionnel et les installations dans le nord vaudois. Dès 2009, 7-10 postes seront ainsi attribués. A terme, ce projet devrait être reproduit dans d'autres régions du canton.

Ces développements, tant au niveau régional, cantonal que romand, sont réjouissants et on est clairement passé ces dernières années à la vitesse supérieure. Même si de prime abord ces projets peuvent sembler disparates, il faut bien voir qu'ils sont en fait animés par les mêmes acteurs, que sont l'IUMG (avec l'UMG de Genève), la PMU, le CRMG et soutenus par l'AMOV et les associations romandes d'omnipraticiens. Ils bénéficient par ailleurs d'un fort soutien politique et financier de la part des autorités sanitaires romandes. Il est bien sûr nécessaire de coordonner tout cela et tous les acteurs impliqués y travaillent.

Frédéric Fellrath

Pour toutes informations complémentaires :

Assistantat : Dr Jean-Pierre Keller jeanpierre.keller@bluewin.ch

Cursus Romand : Dr Bernard Giorgis bernard.giorgis@svmed.ch
Dr Sébastien Martin sebastien.martin@vidymed.ch

Site incontournable <http://www.devenirgeneraliste.ch>

IUMG - Institut Universitaire de Médecine Générale

Après la création de l'Institut en septembre 2007, l'année 2008 a permis à l'équipe de l'IUMG de consolider son fonctionnement, même si la nomination du directeur (poste mis au concours en janvier) ne s'est pas concrétisée jusqu'à la fin de l'année.

Le principe de base du fonctionnement de l'Institut reste une collaboration intense, d'abord entre les 18 membres du collège de l'IUMG et avec les autres médecins praticiens enseignants et tous les collègues installés. C'est dans ce contexte que l'Institut peut réaliser son rôle de pont entre la médecine du terrain et la sphère hospitalo-universitaire, dans l'enseignement prégradué, dans la formation postgrade et dans la recherche. C'est grâce au soutien massif de tous les collègues installés qu'il peut remplir ses tâches multiples.

Au niveau de l'enseignement

prégradué, l'offre de cours avec la participation de médecins généralistes a encore augmenté avec la réforme des études en cours. Le grand défi actuel est la préparation du stage obligatoire chez l'omnipraticien, dès 2010, ce qui motive de grands efforts de recrutement de nouveaux maîtres de stage.

Dans le domaine de la formation postgrade, l'IUMG s'est encore davantage engagé, participant depuis l'été dans le projet PMU-CHUV-IUMG d'une structure de permanence au Flon à Lausanne, qui permettrait la formation de médecins assistants dans des conditions proche de la réalité du cabinet, sous la supervision de médecins praticiens installés. De même, la collaboration a continué dans le développement du CRMG (Cursus romand de Médecine générale) et dans le projet ForOmNV (Formation de l'Omnipraticien dans le Nord vaudois).

Tous ces projets devraient s'inscrire dans une réflexion plus large d'un développement cantonal et ne peuvent évidemment se réaliser qu'avec l'appui des praticiens installés.

L'équipe de recherche a de nouveau marqué un succès avec le prix de la meilleure communication orale lors du congrès SSMI, pour les derniers développements dans le cadre de son étude TOPIC (douleurs thoraciques au cabinet). Depuis 2008, l'IUMG représente aussi, avec la PMU et l'IUMSP, le pôle académique du programme national Sentinella, en collaboration avec les médecins praticiens installés et avec l'OFSP.

Le site internet de l'IUMG (www.polimed.ch/iumg) donne des informations plus détaillées.

Thomas Bischoff

Cercles de qualité médecins – pharmaciens VD

Lancés dans le canton de Vaud courant 2005, les CQ connaissent un franc succès et fleurissent comme les primevères à la fonte des neiges. Quatre ans plus tard, nous avons le plaisir de compter non moins de dix-neuf cercles réunissant quelques cent soixante praticiens sous la houlette de vingt-sept pharmaciens. Géographiquement, le canton est bien couvert, seuls la Broye et le Chablais n'ayant pas encore franchi le pas. Les groupements se rencontrent entre deux et dix fois par an en moyenne.

Au niveau des coûts, le premier bilan effectué en 2007 a permis de dégager une amorce de tendance allant vers des économies mais ces chiffres devront être confirmés par une nouvelle évaluation dont les résultats tomberont courant septembre prochain. Il est également encore trop tôt pour conclure à des modifications qualitatives de prescriptions secondaires aux consensus issus des CQ.

L'impression première reste celle d'une envie de nous affiner dans

un domaine où les possibilités de formation restent encore rares.

Les responsables de l'expérience CQ Vaud vous remercient de votre enthousiasme et espèrent que l'expérience s'inscrira dans la durée.

Pierre de Vevey

« L'IMPRESSION
PREMIÈRE RESTE
CELLE D'UNE ENVIE
DE NOUS AFFINER
DANS UN DOMAINE
OÙ LES
POSSIBILITÉS DE
FORMATION
RESTENT ENCORE
RARES »

Dresse Hedi Decrey Wick
Dresse Marie-Henriette Fonjallaz
Co-présidentes
C.-F. Ramuz 119
1009 Pully
Tél. 021 729 88 55
Fax 021 728 47 95
e-mail decrey@bluewin.ch
marie-henriette.fonjallaz@svmed.ch

« IL EST ÉVIDENT
QU'IL Y A BEAUCOUP
D'ENJEUX AUTOUR
DE LA FUTURE
STRUCTURE
TARIFAIRE, C'EST
UNE OCCASION À NE
PAS MANQUER POUR
REVALORISER LA
MÉDECINE DE
FAMILLE »

« TARMED »

TARMED

On entend parfois à tort que les médecins de famille ont été favorisés dans l'actuelle version TARMED. L'augmentation des tarifs d'urgences et le forfait pour les visites programmées vient restituer le manque à gagner provoqué par les modifications de 2007 (lors de l'introduction de l'urgence pressante F et de la diminution des tarifs d'urgences).

Nous vous rappelons que la prestation « indemnité de dérangement lors de visites à domicile programmées (00.0065) » d'une valeur de 40 points doit être ajoutée dès le 1^{er} mars 2009 dans votre logiciel, cette mise à jour ne se faisant pas automatiquement.

TARMED 2010

Le conseil fédéral a invité les partenaires TARMED (H+, santé suisse, FMH, AI/LAA) à simplifier la structure tarifaire actuelle.

La révision (projet TARMED 2010) comprendra :

- Une simplification de la structure TARMED.
- Des mises à jour des modèles de coûts INFRA (hôpitaux) et KOREG (cabinets médicaux).
- Une révision et une adaptation des valeurs intrinsèques et minutages des prestations.

Actuellement ont lieu les négociations préliminaires concernant le financement du projet.

Il est évident qu'il y a beaucoup d'enjeux autour de la future structure tarifaire, c'est une occasion à ne pas manquer pour revaloriser la médecine de famille. La SSMG a créé un groupe tarif dont le président, F. Pedrazzini, est membre du groupe tarif MPR (pédiatres, internistes, généralistes) et également membre du groupe tarif de la FMH. Nous espérons ainsi participer activement aux futures négociations.

Voici les grandes lignes qui seront soutenues par la SSMG:

- Le revenu du médecin de famille doit se faire de façon majoritaire via les prestations TARMED qui doivent garantir un revenu minimal décent. Le laboratoire, la pharmacie, ainsi que d'autres sources de revenus doivent compléter le revenu de façon mineure.
- Les médecins de famille doivent avoir un mode de facturation séparé des autres spécialités afin de pouvoir mieux négocier la valeur des prestations et leurs revenus.
- La rétribution des prestations intellectuelles doit être augmentée.
- Des incitations économiques en faveur des régions périphériques doivent être créées.
- A long terme, la différence de revenus inter-cantonaux doit être équilibrée.

Sara Taddei

Journée des Omnipraticiens Romands

Nous vous convions le 18 juin prochain à la 2^{ème} journée des Omnipraticiens Romands (JOR) à l'École Hôtelière du Chalet à Gobet. Après 2007 et le Médecin et le Rire, nous avons l'ambition de vous entraîner dans un autre type d'émotion, malheureusement d'une brûlante actualité.

Lors de cette journée, nous laisserons de côté nos problèmes de politique professionnelle pour nous intéresser à la Colère elle-même, en commençant tout d'abord par les neurosciences : quand et comment surgit la Colère, d'où vient-elle, à quoi sert-elle ? Puis deux politiciens de renom l'évoqueront chacun à leur manière, dans des domaines d'activité aux relations publiques complexes et très émotionnelles. La Colère a-t-elle aussi ses expressions dans l'histoire, dans l'art ou dans la presse ? Trois spécialistes de ces domai-

nes sauront nous captiver successivement.

Tout cela vous sera révélé au cours de cette deuxième édition de la JOR qui s'annonce passionnante. Venez nombreux, autant qu'en 2007 voire plus si possible. Nous avons tenu compte de vos critiques et encouragements de l'époque pour essayer de faire mieux encore !

Vous pouvez vous inscrire, de préférence en ligne sur www.amov.ch rubrique JOR ou auprès de Pierre de Vevey- Sadaz 5 – 1373 Chavornay, fax 024/4414164, mail : m.p.devevey@bluewin.ch

Le prix de la journée est de 80.- repas et boissons comprises. Le programme définitif vous parviendra par poste courant mai.

Le comité d'organisation



Le Médecin et la Colère